

Avis de la Cour des comptes européenne sur la PAC : nouveau revers pour Phil HOGAN



La Cour des comptes européenne vient de rendre aujourd'hui un avis mitigé sur la proposition de la Commission pour la prochaine Politique Agricole Commune. En effet « *les plans établis dans le cadre de la prochaine PAC devraient être plus écologiques, reposer rigoureusement sur la performance et renforcer l'obligation de rendre compte* » indique ainsi la Cour dans son communiquéⁱ.

Cet avis ne favorise pas le climat des négociations et constitue un revers pour le Commissaire Phil HOGAN. Dans un contexte où ni le contenu, ni le calendrier, ni l'architecture de la future PAC ne font consensus, cela renforce ma conviction : il n'y a pas urgence en la demeure, nous devons d'abord appliquer pleinement la réforme de l'Omnibus. Il vaut mieux prendre le temps de rouvrir la PAC après les élections européennes de mai 2019. Les agriculteurs méritent mieux qu'un travail bâclé.

Ces commentaires de la Cour sont dans la lignée du combat que je mène pour une PAC axée sur la double performance environnementale et économique. Mais mon ambition nécessite une politique agricole européenne qui se doit aussi de rester commune !

C'est le sens du message que j'ai porté depuis mon arrivée au Parlement européen, l'agriculture doit être vue non comme un problème mais comme une solution aux changements climatiques.

Angélique Delahaye

ⁱ https://www.eca.europa.eu/Lists/News/NEWS1811_07/INOP18_07_FR.pdf